

Samedi 7 octobre : promenade nature  
Dimanche 15 octobre : promenade champignons



Abonnement : 10 € / an

Compte : BE19 0682 0754 9412

Votre soutien est notre principale ressource. Merci d'avance.  
( Un bulletin de virement est joint si vous n'êtes pas en règle d'abonnement )

Le Kawberg sur : [www.kauwberg.be](http://www.kauwberg.be)  
Facebook : [kauwberg](https://www.facebook.com/kauwberg)

#### KAUWBERG INFO

Publication trimestrielle de

SOS Kawberg - Uccla Natura asbl

Siège social : rue Geleystsbeek, 29 - 1180 Uccle

Publié avec l'aide de l'Échevinat de la Culture de la commune d'Uccle

#### Secrétariat de rédaction

Marc DE BROUWER - Tél/fax: 02.374.60.34

#### Éditeur responsable :

Annick BERNARD - rue Geleystsbeek, 29

1180 BRUXELLES - Tél : 02/374.60.34

[Kauwberg@skynet.be](mailto:Kauwberg@skynet.be)



30 ans

Destinataire :

Belgique-Belgie

P.P. - P.B.

1180 Bruxelles 18

BC30942

P801371

### KAUWBERG INFO

La Revue de la Nature à Uccle  
Publication trimestrielle

N°106 - Automne 2017

Abonnement 10 €

Cpte BE19 0682 0754 9412

point rouge sur l'étiquette = merci de renouveler votre cotisation



Cherchez l'erreur :

Il est interdit de tondre le dimanche, mais pas de faucher au Kawberg ?

Réponse : les activités agricoles sont autorisées, même le weekend ...

Tant pis pour les promeneurs !

## EDITORIAL

*Cet été nous avons appris que la saga des propriétaires du Kauwberg serait proche de son terme.*

*Après pas moins de 5 actions en justice consécutives, le Kauwberg est officiellement propriété de la Région de Bruxelles-Capitale qui se doit de dédommager les propriétaires expropriés. Quelques détails vous sont donnés ci-contre.*

*L'automne s'annonce, après un weekend de septembre riche en activités avec notre présence à la foire de saint-Job et les visites du parc de la Sauvagère dans le cadre des Journées du Patrimoine.*

*Pour préparer ces visites, nous avons collecté les informations existantes et avons dû constater qu'elles étaient fragmentaires et parfois contradictoires.*

*Un travail d'historien à la recherche des traces du passé du parc s'est donc avéré nécessaire.*

*Nous avons ainsi reçu :*

- ◆ *quelques documents, plans et croquis des services communaux de l'urbanisme et de l'environnement qui ont fouillé leurs archives,*
- ◆ *l'aide d'Odile De Bruyn, historienne du patrimoine bruxellois pour la réalisation des rocailles,*
- ◆ *des témoignages d'Ucclois et membres du cercle d'histoire d'Uccle . Nous avons ainsi pu réaliser une brochure de 20 pages qui vous sera présentée au travers de ce Kauwberg info et du numéro d'hiver.*

Editorial	p. 2
Arrêt de la cour de cassation	p. 3
Le parc de La Sauvagère (1 <sup>ère</sup> partie)	p. 5
Forêt de Soignes sur la liste de l'UNESCO	p. 14
Agenda du Kauwberg	p. 15

*Nous vous serions gré de tout faire pour maintenir l'intégrité et étendre la conservation de la forêt de Soignes en sauvegardant toutes les connexions avec les espaces verts qui subsistent encore autour de ses lisières, en Région bruxelloise comme dans les deux autres Régions.*

*Les plans de gestion des zones Natura 2000 devront permettre la préservation de la biodiversité et de l'écosystème.*

*Les espaces verts, agricoles et potagers en périphérie doivent être maintenus et reconnectés dans le maillage vert qui les reliera à la forêt.*

*Dans l'esprit d'un développement durable, il conviendrait aussi de coordonner et de faire appliquer les différentes législations européennes, fédérales et régionales sur l'environnement et l'aménagement du territoire et d'orienter le futur Plan Régional de Développement Durable en adoptant des objectifs, des règles générales et particulières respectant mieux le patrimoine vert, le paysage, la qualité de vie.*

*Il est impératif de veiller au respect de nos engagements en vue de lutter contre les effets du changement climatique sur l'environnement, la biodiversité et en particulier sur l'avenir de la forêt de Soignes. »*

## AGENDA DU KAUWBERG

**Découverte des dernières fleurs, des insectes et des fruits sous les couleurs d'automne**

**Samedi 7 octobre à 10 h. 00**

**guides :**

**Thérèse Baekelmans et  
Françoise Debefve**

**En collaboration avec les CNB  
(Cercle des Guides Nature du Brabant)**

**Ballade d'initiation au monde des champignons**

**Dimanche 15 octobre à 14 h. 30**

**guide :**

**Marc De Brouwer**

Rendez-vous de ces promenades:

devant le cimetière d'Uccle,  
av de la chèneaie 125 à Uccle

## LA FORÊT DE SOIGNES INSCRITE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Au moment où se termine l'enquête publique au sujet du projet Droh!me qui portera atteinte aux lisières de la forêt de Soignes, nous reproduisons dans ces pages le communiqué des amis de la forêt de Soignes destiné au monde politique. Il s'inquiète aussi du nombre de projets portant atteinte à la forêt :

*« Nous sommes ravis de la reconnaissance de la Forêt de Soignes au Patrimoine mondial de l'UNESCO le 7 juillet 2017.*

*Les parties de la Forêt de Soignes qui font l'objet de la protection la plus stricte sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial comme composante d'une série de 78 hêtraies remarquables situées dans 12 pays européens.*

*En 2007, l'UNESCO avait déjà reconnu plusieurs hêtraies primaires situées en Ukraine et en Slovaquie. Puis en 2011, 5 forêts en Allemagne. En juillet 2017, elle vient d'étendre cette reconnaissance à des hêtraies primaires en Albanie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Italie, Slovénie et Ukraine.*

*La Forêt de Soignes est le seul exemple de la zone atlantique à avoir satisfait à la procédure de sélection.*

*Ce sont les parties de Soignes désignées comme réserves forestières intégrales, reflets des forêts primaires, dans lesquelles il n'y a aucune action de gestion, avec des arbres exceptionnellement âgés et riches d'une haute biodiversité, qui sont concernées (comme dans les autres pays). Elles racontent ce qu'étaient les forêts primaires d'Europe qui furent dominées par le hêtre.*

*Cette décision doit être saisie comme un honneur et une chance pour la forêt de Soignes, ce joyau forestier s'étendant sur les trois Régions du pays. Elle doit inciter la Belgique et notamment notre belle région bruxelloise à progresser nettement dans le sens de la protection de la nature.*

*La forêt de Soignes est classée dans son entièreté depuis 1959 (selon la loi de 1931).*

*Elle a également le statut de Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 dans les trois Régions.*

*Cependant, les zones d'espaces verts en lisière de la forêt sont menacées. Nous avons dû intervenir ces derniers mois contre l'accumulation d'une quinzaine de projets de constructions sur des zones d'espaces verts essentielles dont la destruction entrainerait l'érosion de l'écosystème forestier.*

*Il est en effet indispensable de maintenir le maillage vert reliant le massif forestier de Soignes aux espaces verts boisés et ouverts qui subsistent encore autour de la forêt. La fragmentation, l'isolement sont parmi les causes principales de l'érosion accélérée de la biodiversité que nous constatons actuellement.*

## ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION DU 29 MAI 2017



La Cour de cassation, réunie le 29 mai 2017 (Numéro d'arrêt : C.15.0312.F) a rejeté le pourvoi en cassation de la Région, de sorte que l'arrêt du 24 mars 2015 de la Cour d'appel de Liège est confirmé. Ce sont donc les conclusions de cet arrêt concernant le Kauwberg qui doivent être appliquées !

Retenons deux paragraphes de cet arrêt : ... La Cour ...

- dit pour droit que **l'arrêt est déclaratif d'expropriation** conformément à l'article 20 de la loi du 17 avril 1835 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles en question et peut être transcrit entant que tel ou le cas échéant le présent arrêt tiendra lieu d'acte authentique translatif de propriété de ces mêmes biens et pourra être transcrit en tant que tel,

- fixe la valeur vénale de ces terrains à la somme de 19,54 euros le mètre carré à la date du 28 janvier 2011, somme qui doit être majorée de l'indexation depuis le 28 janvier 2011 jusqu'à complet paiement.

Une Conseillère Communale a interpellé début septembre et a réinterrogé le Collège à propos du Kauwberg, puisque suite au récent procès à la Cour d'Appel de Liège, la Région Bruxelloise se doit de racheter les terrains d'une partie des propriétaires.

Le prix n'est pas encore défini : la région demande de ne payer que 5 € au mètre carré, alors que les propriétaires souhaitent 40€/m<sup>2</sup>

En attendant, aucun propriétaire, même s'il n'est pas directement concernés par l'arrêt de la cour, ne peut prendre de nouvelles obligations.

Des négociations doivent donc se faire entre Région et propriétaires au sujet du prix de rachat ... et tant que celui-ci n'est pas fixé, la situation reste bloquée...



Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, de nombreux bénévoles (seulement la moitié d'entre eux sont sur les photos) ont procédé au nettoyage annuel du Kauwberg



sont cités sur sa publicité), mais aussi de plusieurs rocailles au parc Josaphat en 1913, des rocailles et de la fausse grotte du parc de la Citadelle à Gand, de la rocaille de l'entrée de l'enclos des reptiles au zoo d'Anvers, etc. Aurait-il aussi travaillé à agrémenter le ruisseau du parc paysager de la propriété Woeste (actuel Kinsendael) ?

Florent Schoolaert acquiert la propriété le 13 juillet 1921 et fait du château une demeure de grand luxe, à l'image de sa réussite sociale : mobilier en chêne fixé au sol, à l'exception des chaises, multiples tableaux. F. Schoolaert est propriétaire des cinémas Agora et Plaza au centre de Bruxelles. L'Agora était alors la plus grande salle de cinéma du centre-ville avec 2100 places et le Plaza en comptait 1250. L'Agora a été détruit par un incendie en 1959 et a cédé la place à une galerie du même nom. Florent Schoolaert étend la propriété en 1925 à la suite du remembrement consécutif à la construction de la ligne de fer Quartier Léopold – Halle. L'extension donne les contours définitifs du parc.

La guerre 1940-45 a chassé le propriétaire des lieux. Le château a d'abord été occupé par la

Kommandantur et ensuite par les armées britanniques dont les batteries antiaériennes (anti V1) étaient sur le Kauwberg.

La guerre a relativement épargné la propriété, à l'exception de quelques arbres, transformés, par nécessité, en bois de chauffage.

Inoccupée depuis la guerre, la Sauvagère est rachetée le 16 décembre 1953 par Jean Oostens, un colonial de Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa). Celui-ci, jugeant la tâche de la rénovation/reconstruction démesurée, obtint le 11 avril 1957 l'autorisation de confier la démolition du château à l'entrepreneur Demeyer de Molenbeek-Saint-Jean.

Si quelqu'un avait pu dessiner le château, cela aurait été un artiste local comme Jean (Jan) Van Kalk qui habitait dans le bas de l'avenue de la Chênaie. Il raconte que le personnel de la villa aimait fréquenter le Pigeon Noir situé au bas de cette rue juste avant-guerre. C'était alors un caberdouche de quartier, bien loin du restaurant étoilé qu'il est aujourd'hui....

Comme bâtiment, Il ne reste aujourd'hui que l'ancienne conciergerie devenue la demeure du gardien du parc.

A suivre...

Les aménagements de la propriété en jardin à l'anglaise, composé de massifs d'arbres et de pelouses furent réalisés vers 1910 par Jules Buysens. Buysens (1872-1958) fut l'un des tout premiers architectes paysagistes belges. Après avoir été le principal collaborateur d'Edouard André à Paris, il s'installa en Belgique, créant sa Pépinière à Fort-Jaco et réalisant de nombreux jardins privés, tels que celui d'Alice et David Van Buuren, à Uccle ou la roseraie du parc Tournay-Solvay à Boitsfort. Succédant à Louis Fuchs en 1904, il fut nommé Inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles, et réalisa notamment le parc Astrid à Anderlecht, la restauration du jardin de l'Abbaye de La Cambre à Ixelles mais aussi des parcs en Flandre et en Wallonie, l'apogée de sa carrière étant les jardins de l'Exposition Universelle de 1935 au Heysel.



Un décor pour jeunes mariés ...

Albert Blieck fait aussi appel au rocailleur F. Dumilieu, d'origine française, pour la création de l'étang et d'un ensemble en rochers de béton formés d'une falaise, avec sa grotte et sa cascade, d'un pont en faux bois surplombant un ruisseau artificiel alimenté par un système de pompes dont les machineries jouxtent l'étang. On n'a pas de certitude au sujet de l'auteur du temple grec sur le promontoire. Dumilieu est aussi l'auteur de nombreux ruisseaux et bassins en rocailles à Uccle (villa Montana, Campagne de M. Baelde (château Beauvoir), Villa Les Liserons

**TRAVAUX DÉCORATIFS POUR PARCS ET JARDINS**  
**F. DUMILIEU, 31, Avenue Nouvelle, BRUXELLES**

Liste de quelques travaux exécutés depuis 1909:

<p>Pour compte de l'État Belge :</p> <p>Le Rocher de la grande serre aux Fougères, l'aménagement intérieur des serres nos 9 et 12, le ruisseau et les bassins au Jardin Botanique de Bruxelles.</p> <p>Pour compte de la <b>Sté Royale de Zoologie</b> à Anvers :</p> <p>Le grand pont, le cascade, le sous-bassement de la façade de l'aquarium, le rocher de la salle d'entrée de l'aquarium, le mur de clôture de la partie nouvelle du jardin, les rochers, bassins et divers ornements rustiques à l'intérieur du nouveau Pal. des Hérissons.</p> <p>4000 m<sup>2</sup> de rochers et bassin armé</p> <p>Pour M. <b>Blieck</b>, à son château à Uccle, Ruisseaux, rochers, pièce d'eau et pont. (Travaux réalisés sur un béton armé).</p> <p>» <b>Baelde</b>, à sa campagne à Uccle, Divers rochers, ruisseau et ponts rustiques.</p> <p>» <b>le Bon de Crawhez</b>, à son château à Gosselies, Cascades et rochers.</p> <p>» <b>V. Rosset</b>, à sa campagne à Genval, Rochers, ruisseaux et divers travaux rustiques.</p> <p>» <b>Dubois</b>, Villa "Montana", à Uccle, Du bassin et bassin, en béton armé.</p>	<p>Pour M. <b>Dumont</b>, à son château à Villers-la-Ville, Ruisseau.</p> <p>» <b>M<sup>me</sup> Timberman</b>, "Les Liserons", à Uccle, Ruisseau et pièce d'eau, en béton armé.</p> <p>» <b>M. Debroux</b>, Avenue Longchamps à Uccle, Rocher en béton armé, formant escalier.</p> <p>» <b>M<sup>re</sup> In-Jamar</b>, château du Heron à Boitsfort, Divers rochers, Ruisseaux, Ponts et balustrades.</p> <p>» <b>le Docteur Jacobs</b>, château du Nérom, par St-Joberthem, Ruisseau.</p> <p>» <b>A. Monsieur</b>, à sa villa, à Clabecq, Ruisseaux et bassin.</p> <p>» <b>W. Friling</b>, à son château, à Braschaat, Ruisseaux et cascades.</p> <p>» <b>Wauquiez</b>, à son château, à Anderghem, Rochers.</p> <p>» <b>von Mallinckrot</b>, "Hortensia-Hof", à Capellen, Bassin et rochers.</p> <p>» <b>l'École d'Arboriculture et d'Horticulture</b>, de Tournai, Ruisseaux et bassin.</p>
--	--

EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES 1910 : GRAND PRIX  
 EXPOSITION HORTICOLE DE TOURNAI 1911 : GRAND DIPLOME D'HONNEUR (1914)

# Le parc de la Sauvagère



lieu prestigieux hier, ensuite sportif,  
 lieu de biodiversité et ... jardin pour les enfants aujourd'hui

## Un parc proposant

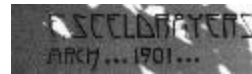
- des zones de sports en plein air où jouer au ballon,
- des aires de jeu, des balançoires, un bac à sable, des tours à grimper pour les petits enfants,
- des balades à la rencontre des ânes, chèvres, moutons, lapins, paons, poules, dindons, canards, oies, cygnes, colombes, etc.
- la découverte d'arbres remarquables dans le cadre d'un jardin à l'anglaise



## Un parc au cœur d'Uccle

Faisant face au Kauwberg, encadré par la ligne de chemin de fer n°26 au nord et le cimetière d'Uccle-Verrewinkel au sud, le parc de la Sauvagère est du type « parc à l'anglaise » et a été réalisé au début du XXème siècle. Sa forme est celle d'un triangle. L'entrée principale est située au n° 83 de l'avenue de la Chênaie. A droite de la grille, entourée de deux pilastres recouverts de pierres de Meuse, l'ancienne conciergerie, charmante maison de style cottage anglais sert d'habitation au gardien du parc. La seconde entrée est située juste à droite du pont du Verrewinkel, derrière le cimetière d'Uccle. La commune d'Uccle a acquis cette propriété en 1964, non pas

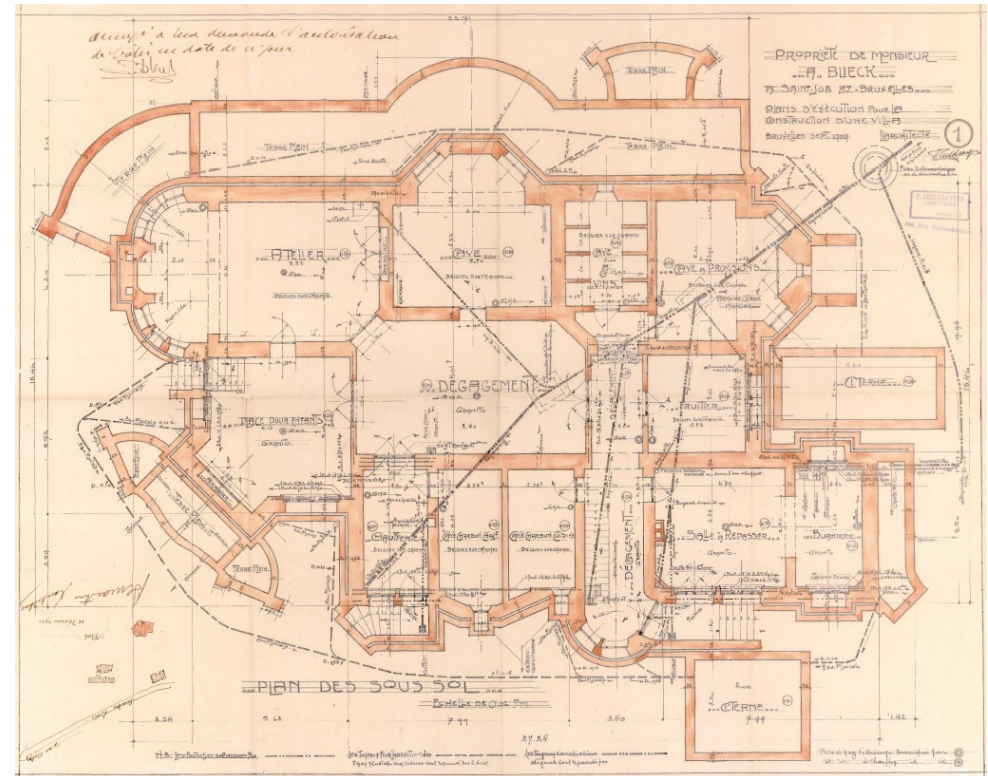
dans le but d'en faire un parc, mais pour permettre une extension du cimetière. Les mœurs évoluant, et particulièrement le recours plus courant à l'incinération, le projet d'extension est devenu obsolète et la Commune d'Uccle a décidé d'aménager la propriété et d'en faire un parc public. La Sauvagère a d'abord été connue des sportifs, basketteurs et judokas, par ses premiers aménagements. Ensuite des enfants et de leurs familles, par ses seconds aménagements. Beaucoup d'Ucclois méconnaissent le parc de la Sauvagère car celui-ci n'a pas les caractéristiques d'un parc urbain. Le parc est classé depuis juin 1997 et en Natura 2000 depuis décembre 2016 (ZSCII.14).

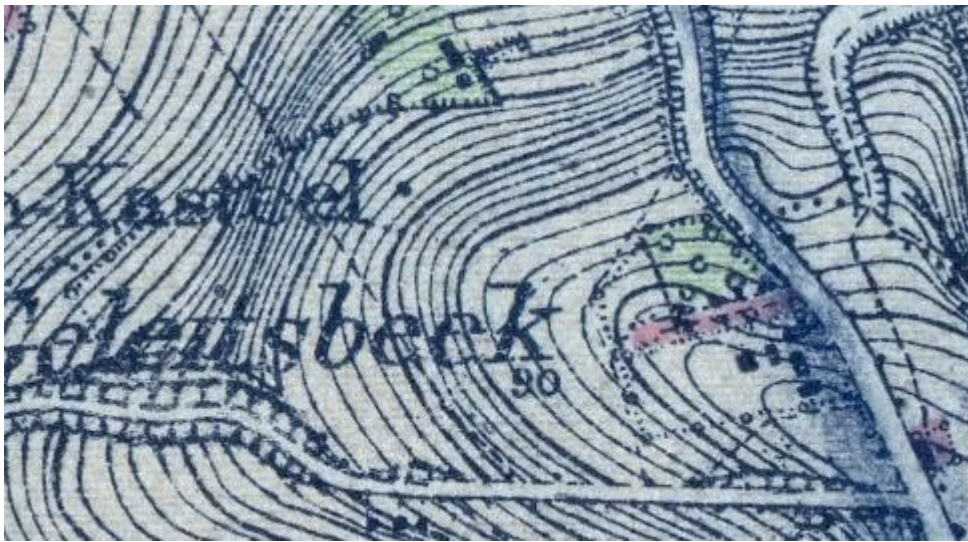


Le château ainsi que sa conciergerie ont été conçus en 1909 par l'architecte Saint-Gillois Fritz Seeldrayers (1878-1963) dont les bureaux étaient situés à Uccle, rue Vanderkindere 466. Les constructions ont été réalisées à partir de 1910.

Les bâtiments sont typiques de leur époque, leur style est d'influence à la fois éclectique et Art nouveau. Seeldrayers est connu pour ses habitations, principalement à Bruxelles et lors de la reconstruction de La Panne. Il a construit plusieurs maisons à

Saint-Gilles (rue Antoine Bréart, rue Moris où il habitait, etc.), Ixelles, à Uccle, rue Stanley, 60 (reprise à l'inventaire régional du patrimoine architectural), et quelques villas de type art nouveau av Fond'Roy 76, de même que le cottage abritant les actuels vestiaires du Racing (situé en contrebas du club-house), en 1923. Alors que le classement du Racing comprend « Les façades et les toitures du cottage », la conciergerie n'est pas mentionnée dans l'arrêté de classement de 1995, et semble donc totalement incluse dans le classement...





Les anciennes cartes témoignent de l'existence d'un bâti avant la construction du château. La carte de 1891, ci-dessus permet de repérer 5 bâtiments là où ont été construits le terrain de basket et la petite salle de sport. Ce terrain n'appartenait pas à la propriété initiale.

Le château apparaît sur la carte de 1913, ci-dessous, mais pas en-

core la conciergerie, construite quelques années après le château.

Les cartes anciennes révèlent aussi la présence d'habitations qui ont sans doute été expropriées au sud du parc (actuel Lycée français) lors de la construction de la ligne de chemin de fer quartier Léopold – Halle (ligne 26).



### Les origines de La Sauvagère

Les cartes aux pages précédente et suivante illustrent le propos que nous développons ci-dessous. Il s'agit d'extraits de la carte IGN de 2007 avec le tracé de Louis Vannieuwenborgh du Cercle d'Histoire d'Uccle, de la carte de Ferraris de 1757, ainsi qu'une photo du plan parcellaire d'Uccle (Everaert 1741) exposé en 2012 par le Cercle d'Histoire.

L'espace occupé par le parc de la Sauvagère appartenait originellement à la forêt de Soignes dont une longue bande de terres de quelques centaines de mètres de large qui descendait vers la vallée du Geleutsbeek. La forêt de Soignes appartenait au domaine royal depuis les périodes espagnole (Charles-Quint y chassait) et autrichienne (les Archiducs Albert et Isabelle qui firent leur joyeuse entrée à Carloo...

Après les périodes française, puis néerlandaise, la jeune nation belge a confié dès 1830 ce patrimoine forestier à la Société Générale de Belgique (qui a repris le patrimoine de la Société Générale des Pays-Bas, créée par Guillaume Ier et dissoute par la Révolution belge).

La jeune Société Générale, fraîchement créée, décide dès 1831 de vendre près de la moitié de son patrimoine afin de financer d'autres projets et activités de l'industrie nationale.

La plupart des parcelles à l'ouest de la drève de Lorraine sur le territoire d'Uccle ont alors été loties, donnant naissance au quartier Fond'Roy.

Pour sa part, La Sauvagère faisait partie d'une incursion de la forêt longeant l'ancienne seigneurie de Carloo.

La borne qui se trouve face au parc, et à quelques dizaines de mètres de celui-ci en est le témoin.

Les terrains le long de l'avenue de la Chênaie, ceux du chemin des Pâturins, le cimetière d'Uccle et, à l'extrême, le Lycée français sont tous d'anciens lambeaux de la forêt de Soignes. Réalisée aux dépens de la forêt la Sauvagère en a conservé un caractère forestier avec des groupes de grands arbres et une flore de sous-bois.

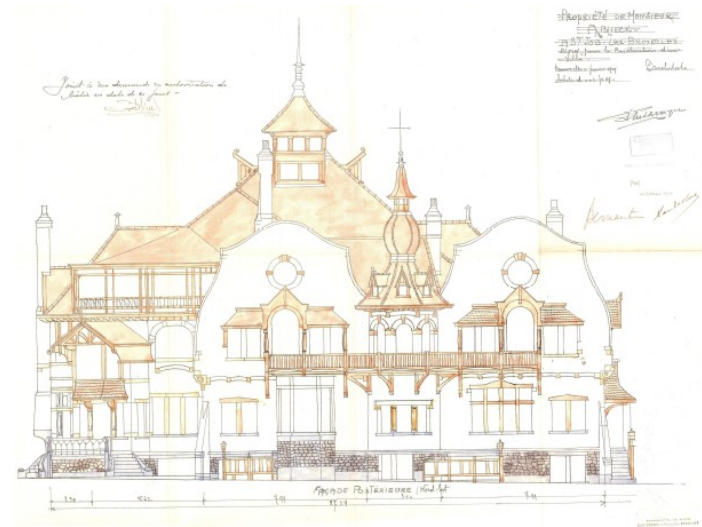


## Histoire du lieu : un château dont on n'a pas de traces et un parc, mieux connu, l'entourant ...



La Société Générale a vendu ce domaine (fin du dix-neuvième siècle ou début vingtième) à Albert Blicq, un industriel de Molenbeek.

Les services communaux ont retrouvé la trace et les plans du chateau qu'il y a construit en 1910. Celui-ci occupait l'emplacement de l'actuelle plaine de jeux de la Sauvagère.



En dehors de ces plans, la seule photo qui en existe est celle de Bruciel, une vue aérienne de 1953 qui permet de le localiser clairement et d'en apprécier les dimensions.